Thème 1 Le rapport des sociétés à leur passé (4-5h)

Chapitre 1 L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France (4h)

Notions: résistancialisme; négationnisme; histoire; mémoire

Travail personnel sur films *Nuit et Brouillard* (http://www.reseau-canope.fr/mag-film/films/nuit-et-brouillard/le-film.html) + chanson de Jean Ferrat du même titre; *Shoah*; *Le chagrin et la pitié* (date et donc contexte, contenu, impact).

Orientation pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- En fonction de l'étude menée dans l'année, vous traiterez l'un des deux sujets suivants : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie. L'analyse d'un ou deux documents (textes, images, cartes...) peut être demandée à l'examen.

Introduction: L'histoire suscite souvent des débats, d'autant plus quand elle est récente. Les historiens ont parfois pu voir leur travail remis en cause par des témoins, des hommes politiques, voire même des juges. Plus encore que la Première Guerre mondiale, écrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale est difficile car ce n'est pas seulement une période de conflit, mais aussi d'occupation, de cohabitation avec l'ennemi, et elle dure longtemps (de 1940 à 1945 pour certains). Les Français sont profondément marqués par ces épisodes, qui demeurent d'autant plus sensibles que nombreux sont ceux qui s'en souviennent.

Certains épisodes de cette époque peuvent s'avérer particulièrement douloureux, et difficile à étudier, en raison de témoins encore vivants par exemple, comme l'a attesté le récent témoignage du collaborateur de Jean Moulin, Daniel Cordier.

http://www.lemonde.fr/m-actu/article/2014/10/17/daniel-cordier-la-memoire-contre-l-

<u>ideologie 4507125 4497186.html</u> Certains aspects de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale sont donc tardifs et incomplets.

Problématique : Comment ont évolué les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ?

Pour cela, nous traiterons un plan chrono thématique, en voyant tout d'abord la mémoire officielle qui est développée dès la fin du conflit, puis les interrogations mémorielles qui se développent dès les années 1960, et enfin les enjeux actuels.

I) La mémoire officielle de la Libération (1945-1960)

1. Les mémoires résistante et communiste

Dès 1945, les hommes politiques français cherchent à restaurer l'unité nationale, compromise par les scènes parfois violentes qui ont lieu à la libération (vengeance, envoi de cercueils dans les boîtes à lettres, femmes tondues). Afin d'en finir avec ce conflit franco-français, le mythe « résistancialiste» (terme d'Henry Rousso) s'impose : tous résistants ! Deux mémoires entretiennent ce mythe de la France résistante : la mémoire gaulliste et la mémoire communiste. La mémoire gaulliste préfère gommer les mésententes politiques et insiste sur une vision unificatrice qui trouve son apogée avec le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964. La même année est créé le Concours de la Résistance.

La mémoire communiste insiste sur l'action centrale du Parti Communiste français dans la résistance (avec la figure de Guy Môquet) et se donne le surnom de parti des 75 000 fusillés.

Résistancialisme page 58 : mythe développé après la guerre par le général de Gaulle et ses partisans selon lequel les Français auraient unanimement et naturellement résisté pendant la Seconde Guerre mondiale.

2. Les déformations

Selon Aron, le maréchal Pétain aurait protégé le territoire de l'Occupation allemande pour préparer l'action gaulliste. Pour Aron, proche de certains hommes de Vichy, Pétain n'avait pas le choix. Montrez que ce travail d'historien est au service d'une volonté d'apaiser les conflits après la SGM ?

Aron, pourtant historien déforme la mémoire en cachant la collaboration de Vichy pour apaiser les conflits.

3. Des mémoires occultées

Les survivants du génocide, bien que souhaitant exprimer leur souffrance dès leur libération, sont confrontés à l'incompréhension voire à l'indifférence d'une société à la recherche de paix, et parfois incrédule face à tant d'horreurs. Cela donne lieu à des théories négationnistes, en dépit du nombre important de preuves, témoignages ...

Ancienne ministre et survivante
d'Auschwitz. Simone Veil est présidente
d'humeur de la Fundation pour la mémoire
de la Shoub c'rèce en décembre 2000.

Dès le retour des camps, nous avons
ainsteniendu des propos plus déplaisants
encore qu'incongrus, des jugements
à l'emporte-pièce, des jugements
à l'emporte-pièce, des analyses
géopolitiques aussi péremptoires que
creuses. Mais il n'y a pas que de tels
propos que nous surions voulu ne jamais
entendre. Nous nous sérions dispensés
de certains regards fuyants qui nous
rendaient transparents. Et puis, combien
de fois a-je entendu des gens s'étonner;
« Comment, ils sont revenus ? Ça prouve
hien que ce n'était pas si terrible que
Qa. 9 Quelques années plus tard, en 1950
ou 1951, lors d'une réception dans une
ambassade, un fonctionnaire français de
haut niveau, je dois le dire, pointant du
doigt mon avant-bras et mon numéro de
c'était mon numéro de vestiaire! Après
cela, pendant des années, j'ai privilégié
les manches longues. [...]

Le départ de de Gaulle en janvier

Le départ de de Gaulle en janvier 1946 ne m'était pas apparu comme une catastrophe nationale. Il avait tellement voulu jouer la réconciliation entre les Français qu'à mes yeux les comptes de l'Occupation n'étaient pas soldés. Au procès de Laval, comme à celui de Pétain, il n'y avait pas eu un mot sur la déportation. La question juive était complètement occultée. Du haut au bas de l'État, on constatait donc la même attitude : personne ne se sentait concerné par ce que les juifs avaient subi.

S. Veil, Une Vie, Stock, 2007.

4. Les mémoires impossibles

Si la mémoire des déportés se constitue en marge, avant d'apparaître dans le débat public, certaines mémoires restent difficiles.

C'est le cas notamment des 2 millions de soldats faits prisonniers lors de la Débâcle de 1940, qui passent la guerre en Allemagne. Bien qu'ils se soient battus courageusement (90 000morts et 120 000 blessés), ils ne bénéficient d'aucune reconnaissance historique, à la différence des Poilus par exemple.

Les Malgré Nous font aussi partis de ces mémoires impossibles. En 1942, les jeunes mosellans et alsaciens sont enrôlés de force dans l'armée allemande et envoyés sur le front de l'est majoritairement. Mais certains sont contraints d'aller en France. C'est ainsi que le 10 juin 1944, 13 malgré nous participent au massacre de 644 villageois d'Oradour-sur-Glane. Jugés en 1953, ils sont condamnés, mais graciés par l'Etat. Voir poly d'intro.

Les travailleurs du STO (mis en place en 1943) se considèrent comme des déportés, mais, pour ceux qui ont refusé d'y participer, et ont gagné le maquis, ce

sont des lâches, ils n'ont jamais été reconnus, comme ils le réclamaient, des «déportés du travail».

Enfin, les Tsiganes qui ont une tradition orale et non écrite, ont du mal à mettre en place une mémoire spécifique. Ils sont considérés comme des mauvaises victimes (nomades et apatrides) et l'Etat pratique une politique du silence.

II) Les interrogations mémorielles (1960's-1990's)

1. « Vichy, un passé qui ne passe pas »

Peu à peu les mythes résistancialiste s'effritent, et le véritable rôle de Vichy est dévoilé par des historiens tels que l'américain Robert Paxton, qui utilise les archives allemandes (les françaises ne sont disponibles qu'après trente ans). Ils démontrent que le régime de Vichy a mis en place le statut des Juifs en 1940 sans aucune demande allemande. Les politiques et policiers français font même du zèle, en expédiant par exemple les enfants raflés au Vél d'Hiv, alors que seuls les adultes étaient attendus. Cette image noire de l'Occupation fait passer l'opinion de « tous résistants à tous salauds », alors qu'on estime aujourd'hui que 5% étaient résistants, 5% collabos, et le reste attentiste.

Certaines personnalités, telles que François Mitterrand (qui a participé au régime de Vichy avant de rejoindre la Résistance), refusent de reconnaitre le rôle du régime de Vichy, notamment dans la Shoah. Mais des documents démontrent sans ambiguïté le rôle joué par le gouvernement et notamment le maréchal Pétain. Les historiens montrent également la censure exercée suite à la Libération, pour dissimuler le rôle de l'Etat français. Il faut néanmoins attendre 1995 et la présidence de Jacques Chirac pour que le rôle de l'Etat français dans la déportation soit enfin reconnu.

2. L'affirmation de la mémoire de la Shoah

Ce n'est qu'à partir des années 1960 et notamment suite au procès Eichmann que les survivants de la Shoah trouvent un écho dans la société française. Extrait du procès minute 31min20.

Ce procès donne enfin la parole aux survivants, et permet au monde de connaître et comprendre les modalités d'extermination des Juifs.

Négationnisme: fait de nier l'existence des chambres à gaz dans les camps de concentration allemands. Les négationnistes prétendent qu'elles servaient généralement de désinfection pour les vêtements. Selon eux, les Juifs auraient inventé cette histoire au lendemain de la guerre.

III) Les enjeux mémoriels actuels

1. Une protection légale et juridique des mémoires

En 1997, lors de son procès, Maurice Papon, l'ancien secrétaire général de la préfecture de Gironde (et ministre sous VGE) est condamné à 10 ans de réclusion et à la privation de ces droits civiques pour avoir supervisé la déportation de 1700 juifs vers Drancy.

La loi « Gayssot », votée en 1990, punit toute contestation des crimes contre l'humanité commis par un groupe de personnes ou un individu. On parle alors de loi mémorielle car elle veille au respect des mémoires.

Les négationnistes, que certains historiens nomment les assassins de la mémoire, ne peuvent donc plus contester les chambres à gaz.

2. La contestation de certains historiens

Mais l'historien ne peut alors plus approfondir ses recherches dans d'autres directions, l'histoire est désormais figée. Certains historiens protestent contre cette histoire imposée, officielle, comme Pierre Vidal-Naquet ou Max Gallo qui estiment qu'elle porte atteinte à la liberté de travail des historiens.

L'historien doit tenir compte des mémoires mais il ne doit pas en être le rédacteur. Son travail est de les confronter, c'est un instrument, au même titre que le patrimoine. La mémoire suscite l'émotion tandis que la recherche historique se veut être une démarche scientifique. Il faut donc distinguer le travail de mémoire du devoir de mémoire.

Conclusion:

Définir ce qu'est l'histoire, et ce qu'est la mémoire.

La mémoire et l'histoire sont toutes les deux une perception du passé. Mais la mémoire correspond au vécu affectif des acteurs de ce passé et est donc forcément plurielle et subjective. Au contraire, l'histoire est une reconstruction savante de ce passé par des historiens et est donc par nature plus objective.

